



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05-03-2021

Nombre de Conseillers en exercice: 15 Présents: 9 Votants: 9

Convocation: 01/03/2021

Le vendredi 5 mars 2021, à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de **M. FAGOT-REVURAT Yannick**.

Etaient présents: **FAGOT-REVURAT** Yannick, **GUYOT** Pierre, **FOURCAULX** Patricia, **ECKMANN** Sadia, **DEMANGE KRAMER** Isabelle, **GERMAIN** Frédéric, **CROUTZ** Marc, **MEAUX** Christophe, **FETET** Elodie

Excusés : **FRIANT** Cédric, **CHERRIER** Charles, **GERARD** Philippe, **COLOMBI** Philippe, **MARCHAL** Nicolas, **BERNARD** Florian

Secrétaire de séance: **CROUTZ** Marc

0-APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/01/2021

Le conseil municipal approuve le PV du conseil du 26-01-2021 à l'unanimité des présents.

1-TRAVAUX DE VOIRIE – PVR ABBE MICHEL

Cette délibération annule et remplace la délibération prise sur ce sujet lors du dernier conseil municipal en date du 26 janvier 2021.

La mise en concurrence pour une partie des travaux restant à réaliser sur le secteur PVR de la rue de l'Abbé Michel (route communale de DROUVILLE) a été revue en accord avec le code des marchés publics.

Le Maire présente les deux propositions reçues en Mairie pour les travaux d'aménagement de voirie.

Proposition 1 : 96 467 € HT, début des travaux juillet 2021

Proposition 2 : 87 499 € HT, début des travaux mars 2021

Après étude détaillée au préalable, les 2 propositions sont techniquement très proches avec cependant une différence de prix significative et des délais plus court pour le démarrage des travaux en faveur de la proposition 2.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité:

-valide la proposition 2 à 87 499 € HT,

-autorise le Maire à signer le marché correspondant.

QUESTIONS DIVERSES

-NEANT

INFORMATIONS DIVERSES

- CATASTROPHES NATURELLES 2020 : Le Maire rappelle que la commune a été classée en catastrophes naturelles pour le retrait/gonflement des argiles en 2018 et en 2019. Par ailleurs, le dossier de demande pour l'année 2015 fait toujours l'objet d'un appel qui n'a à ce jour pas été rendu. De nouveaux désordres ont été repérés

suite à la sécheresse de cette année sur un certain nombre d'habitations. Le Maire informe le conseil municipal que la demande de classement en catastrophes naturelles pour l'année 2020 pour la période 1^{er} janvier- 31 décembre a été effectuée ce mercredi 3 mars 2021. Les habitants constatant l'aggravation de dégâts antérieurs ou bien l'apparition de nouveaux désordres sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie afin de permettre un recensement.

-PLAN D'URBANISME INTERCOMMUNAL : Le PLUI a été voté le 21 janvier dernier par le conseil communautaire et est applicable en date du 13 février 2021. Les plans sont consultables en Mairie et/ou par voie électronique à partir de ce jour.

-VACCINATION COVID-19 : Le CCAS, la commune et la communauté de communes de Seille et Grand Couronné s'associent pour aider les personnes de 75 ans et plus qui sont dans l'impossibilité de prendre RV et/ou de se déplacer à se faire vacciner. Le questionnaire distribué en février a permis de recenser les 75 ans et + qui ont besoin de l'aide de la collectivité. La commune et la communauté de communes sont dans l'attente du redémarrage des inscriptions groupées qui sera fixé par la préfecture dans les jours à venir. La Mairie conseille cependant aux personnes de 75 ans et + qui en ont la possibilité de se faire vacciner par leur médecin traitant ou bien même en Pharmacie si des possibilités se présentent à eux. Dans l'état actuel des informations dont nous disposons nous sommes malheureusement dans l'incapacité de planifier les vaccinations à venir.

DERNIERE MINUTE : Une première salve de vaccination groupée va avoir lieu à titre expérimental le vendredi 19 mars.

- FINANCES COMMUNALES : Le Maire informe le conseil municipal du résultat financier de l'année 2020. Le budget de fonctionnement est en excédent de 80 951,27 € et le budget d'investissement en déficit de -32 203,86 €. Compte-tenu de l'excédent cumulé de 154 167,23 € présent en caisse à la fin de l'exercice 2019, le nouvel excédent cumulé de la commune est de +202 914,64 €. Cela va permettre de terminer comme prévu les travaux d'aménagement de la PVR de la rue de l'Abbé Michel et avancer ensuite sereinement dans les projets communaux.

- CHEMINS RURAUX : Les chemins ruraux fortement détériorés par les fortes pluies de cet hiver sont en cours de réfection. Le conseil municipal remercie aussi les habitants qui ont spontanément aidés la commune en participant au nettoyage des traverses et des buses limitant ainsi les dégâts causés par les intempéries de l'hiver.

La séance est levée à 21h30.

Le vendredi 05 mars 2021, à HARAUCOURT.

Le Maire,

Fagot-Revurat Y.

